



Compte-rendu du Comité Directeur du 10 Juin 2024

Présents : Stefano De Blasio, Mickael Deniels, Philippe Dolou, Alain Labat, Rémy Le Guernic, Aurélie Nédelec, Julien Nicol, Pierre Olier, Karine Perchoc, Yvon Perhirin, Yann Roudot.

Excusés : Hubert Bourguine, Laurent Keraudren, Jonathan Le Goff, Jonathan Marrec, Manu Palud, Jean Charles Thépaut.

Ordre du jour :

- 1) Point licences
- 2) Point financier sur le réalisé 2023/2024
- 3) Point sur le BP 2024/2025 du Comité
- 4) Tarifs 2024/2025 du Comité
- 5) Point sur l'organisation de l'Assemblée Générale électorale du 7 Septembre 2024 à Pont de Buis
- 6) Emploi de Richard
- 7) ANS 2024 du Comité
- 8) Point sur les conventions de mise à disposition du Comité
- 9) Organisation Formation Arbitrage de Proximité
- 10) Réflexion et échange sur l'attribution des compétitions du Comité au niveau départemental, régional et national et son anticipation.
- 11) Informations et questions diverses.

1) Point sur les licences :

Alain précise qu'à ce jour nous comptons 3661 licences ainsi réparties:
Licences compétitions : 2413 - Licences loisirs : 1248

Le Président rappelle que nous retrouvons les chiffres d'avant le COVID - il y avait alors 3666 licenciés – ce qui montre qu'il a fallu 4 ans pour retrouver nos effectifs.

2) Point Financier sur le réalisé 2023/2024 du Comité :

Alain indique que, compte tenu des effectifs en hausse - surtout sur les licences compétitions - on devrait être proche de l'équilibre prévu. Ce sont les mesures salariales qui ont augmenté.
Il faut aussi noter un dépassement d'environ 60 heures pour Richard. Pour rappel, son emploi est annualisé et tout dépassement des heures doit être rémunéré.

3) Point sur le BP 2024/2025 du Comité :

Alain a établi un BP en tenant compte de l'évolution de la masse salariale : avec le même nombre de licenciés que cette saison et sans dépense majeure identifiée à ce jour, la projection laisse apparaître un déficit autour de 7000 euros.

4) TARIFS 2024/2025 du Comité :

Alain précise que suite à la dernière réunion du Bureau et en lien avec le BP 2024/2025, nous vous proposons une augmentation de certains de nos tarifs afin d'atténuer le déficit prévu.

Licence compétition pour l'ensemble des catégories : de 1€ à 0,40 € en fonction de la catégorie

Engagement en championnat Seniors et Jeunes : 2 €

Participation au Championnat du Finistère : 1€ et Finales par classement : 0,50 €

Suite à ces échanges le Président demande l'avis du Comité Directeur :

Pour : 11 voix

Les élus donnent un avis favorable à l'unanimité des votants.

5) Point sur l'organisation de l'Assemblée Générale électorale du 7 septembre 2024 à Pont de Buis :

Le Président précise que le but est de se caler sur le contenu et les interventions de chacun et chacune et rappelle que ce sera une AG électorale.

Mickaël souhaite faire une intervention rapide sur l'arbitrage ainsi que Karine sur la pratique féminine.

Le Président rappelle aux membres que s'ils souhaitent continuer leurs engagements au sein du Comité, ils doivent postuler avant le 24 juin 2024.

6) Emploi Richard :

Le Président souhaite simplement informer les élus sur l'évolution de cet emploi financé en grande partie par les prestations de services (entraînements).

Un point a été fait avec les clubs bénéficiant de cette prestation globalement très satisfaits qui souhaitent continuer la saison prochaine avec certaines modifications de leurs demandes .

Le Président informe que Richard va quitter son emploi au club de Fouesnant le 31/8/2024 et retrouver un statut d'auto-entrepreneur.

Les actions pour la saison à venir ont été formulées :

- Scolaires (7 clubs sont demandeurs)
- Stages départementaux
- Stages CST
- Stages féminins (A voir)
- Travail administratif
- Prestations de services (entraînement dans les clubs)

Comme cela a été évoqué, on note un dépassement des heures annuelles effectuées la saison dernière . Nous devons être attentifs à cela, même si ce n'est pas simple parce que des actions viennent s'ajouter en cours de saison et qu'il est difficile de ne pas les faire.

7) ANS 2024 du Comité :

La commission régionale a proposé pour le Comité 29 une somme de 8273 €, sous réserve de la validation fédérale.

Pour information cela fait 1500 euros de moins que la saison dernière.

8) Point sur les conventions de mise à disposition du Comité :

Pour rappel nous avons deux conventions de mise à disposition :

- Club de St Divy pour la séance du CLE le jeudi par Quentin Morvan.
- Club du PL Sanquer pour séances CLE le lundi, stage départementaux et féminins par Eric Morizur.

9) Organisation Formation Arbitrage de Proximité :

Lors de la dernière CSD, on a évoqué le projet d'organiser une formation sur l'arbitrage dans le Finistère, Le Président a pris contact avec le Président de la CRA pour évoquer ce point et a eu son accord pour l'organiser.

Le souhait de Mickaël serait d'organiser cela en internat, par exemple au Juvenat, le samedi pour la formation AR et le dimanche le JA1, ce qui permettrait de créer des liens entre les stagiaires.

Le Président se dit favorable à ce type d'organisation mais cela ne doit pas reposer financièrement sur le seul Comité ; un projet comme celui-ci doit être construit avec la LBTT qui est responsable de la formation.

10) Réflexion et échange sur l'attribution des compétitions du Comité au niveau départemental, régional et national et son anticipation.

Avant d'aborder ce point le Président souhaite que le Comité Directeur se positionne sur l'organisation des Championnats du Finistère par le club du TTC Brest Recouvrance à Brest pour la saison 2025. Il rappelle qu'il a donné son accord.

Lors du dernier CD on a évoqué le fait qu'il n'y aurait pas d'appel à candidature et cette remarque est tout à fait légitime. Par contre, si on ne valide pas, il est impératif de prévenir le club qui a déjà commencé à travailler sur l'organisation.

Après échanges, la décision de valider la candidature du TTC Brest Recouvrance est validée.

A propos de l'attribution des compétitions beaucoup de clubs nous demandent d'en anticiper l'octroi afin de pouvoir réserver les salles dans les communes qui souhaitent que les clubs se positionnent parfois un an à l'avance. Actuellement on se cale un fois que la FFTT ou la LBTT ont positionné leurs dates ; il est peut-être envisageable pour certaines compétitions de pouvoir anticiper même si cela n'est sans doute pas simple. Nous devrions voir ce qu'il est possible de faire.

11) Questions Diverses :

Les élus reviennent sur l'organisation du Championnat du Finistère : les joueurs ont apprécié le fait d'identifier les tables à partir de ½ finales et l'idée serait de réfléchir à pérenniser cela : voir un système à poser sur les tables ou les séparations après échanges... C'est plutôt le système à poser sur les séparations qui a été choisi.

Les élus donnent un avis favorable à cette demande.

Rémy rappelle que la FFTT cherche des volontaires motivés pour augmenter le nombre de testeurs pour le SPID V3. Il souhaite que quelqu'un d'autre que lui au Comité puisse postuler pour que par la suite, on puisse former dans les clubs .

Proposition à faire suite aux élections. Il y aura sans doute des volontaires parmi les nouveaux candidats.

Les débats étant clos, la séance est levée.

Le Président du Comité

Stefano De Blasio